

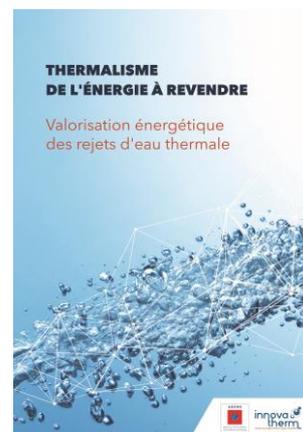
## Thermalisme : de l'Énergie à revendre !

Le Cluster INNOVATHERM et l'ADEME  
créent une brochure pour aider les établissements thermaux  
à valoriser leurs rejets d'eau thermale

Suite à l'étude VERTH (Valorisation Énergétique des Rejets d'Eau Thermale), coordonnée en 2016 par le Cluster INNOVATHERM, - une structure qui fédère une trentaine d'acteurs et accompagne la genèse de projets innovants au sein des stations thermales d'Auvergne Rhône-Alpes -, avec le soutien de l'ADEME, la brochure « Thermalisme : de l'Énergie à revendre ! » vient de paraître.

Destinée aux responsables d'établissements thermaux ainsi qu'aux décideurs locaux, cette brochure, qui s'appuie sur les expériences menées à Bourbon-l'Archambault (03), La Bourboule(63), Chaudes-Aigues(15), Néris-les-Bains(03), Royat(63) et Vichy(03), offre une méthodologie de projet pour réutiliser à bon escient les calories contenues dans les rejets d'eau thermale.

Diffusé dans un premier temps aux membres du Cluster Innovatherm, ce document fera l'objet d'une diffusion nationale en 2018.



### Accompagner les acteurs thermaux dans la valorisation énergétique

L'étude VERTH ayant mené à la création de la brochure « Thermalisme, de l'énergie à revendre » est née du constat que de nombreux établissements thermaux n'optimisaient pas la chaleur de l'eau thermale à des fins de performance énergétique.



Cette étude fut donc réalisée dans le triple objectif de :

- proposer **des solutions d'amélioration de la performance énergétique des établissements, en particulier des solutions thermodynamiques** pour valoriser les rejets thermiques.
- accompagner les établissements dans les possibilités de valorisation externe (changement de modèle économique)
- **démontrer l'intérêt économique d'une solution environnementale** intégrant la valorisation thermique et le traitement des rejets d'eau au cas par cas.

Pour ce faire, le prestataire Terrajoule a tout d'abord réalisé un état des lieux avec une analyse critique de la performance énergétique de chaque établissement thermal, assorti de l'identification des besoins énergétiques à couvrir et de la description des solutions techniques et organisationnelles de valorisation de l'énergie récupérable.

La brochure « Thermalisme, de l'énergie à revendre » synthétise toutes les préconisations identifiées afin de permettre à d'autres établissements thermaux de les mettre en œuvre.

*\*Les informations relatives à Vichy sont le fruit d'une précédente étude menée en 2015*

## Une brochure pour détailler la méthodologie de projet

Pour permettre aux établissements thermaux d'utiliser la chaleur de l'eau thermale à des fins énergétiques, la brochure « Thermalisme, de l'Energie à Revendre » détaille toutes les étapes du projet, depuis l'audit initial de la ressource jusqu'à la proposition d'une solution technique adaptée et la mise en place du circuit de distribution correspondant.

Les gains économiques réalisés ainsi que les progrès en matière de préservation de l'environnement (réduction de la consommation énergétique, diminution des émissions de gaz à effet de serre, refroidissement de l'eau avant le rejet vers le milieu naturel...) sont également évoqués afin d'inciter les décideurs à franchir le pas.

En fin de document, on retrouve le retour d'expérience des participants sur les bonnes pratiques issues de l'opération à travers les témoignages des directeurs/trices des Thermes de Bourbon-l'Archambault(03), La Bourboule (63), Chaudes-Aigues (15), Nérès-les-Bains (03), Royat (63) et Vichy(03).

**Jean-Marc Dolon, Directeur Général de CALEDEN à Chaudes-Aigues :**



*« Les résultats nous permettent d'envisager un futur process, plus efficace et plus stable que celui d'aujourd'hui. De plus, la voie est ouverte vers la création d'un réseau de chaleur qui bénéficierait aux structures proches de l'établissement, et à plus long terme de produire de l'électricité. Caleden pourrait ainsi rentabiliser les investissements nécessaires tout en améliorant la stabilité de son processus de refroidissement. »*

**Jérôme Phelipeau, Président du Cluster Innovatherm et de la Compagnie de Vichy :**



*« Forte du diagnostic réalisé sur notre installation, la Compagnie de Vichy souhaite aller plus loin dans l'amélioration de la récupération de la chaleur des sources par la création d'une boucle de refroidissement des rejets d'eau thermale. Dans la poursuite de cette logique un projet consisterait, en liaison avec les collectivités locales, à créer un réseau de chaleur urbain d'une puissance de 4 MW utilisant les galeries existantes et mutualisant les chaudières des thermes »*

## Innovatherm : Se regrouper pour innover et faire gagner en compétitivité les entreprises thermales



Le Cluster Innovatherm est une association qui fédère des établissements thermaux d'Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que des entreprises du secteur de la santé et des laboratoires de recherche. Labellisé Cluster d'excellence en 2013 par le conseil régional d'Auvergne, il se positionne sur le marché de la prévention santé et a pour ambition de développer des innovations collaboratives autour de la ressource thermale. Il contribue à faire naître, mûrir et accompagner des projets collaboratifs innovants par l'alliance de compétences transverses.

[www.innovatherm.fr](http://www.innovatherm.fr)

## L'ADEME en bref :



L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air, et la lutte contre le bruit. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

## Terrajoule :



Société de conseils et de maîtrise d'œuvre, au sein du groupe Chadasaygas, Terrajoule est un bureau d'études s'adressant aux acteurs territoriaux et industriels et qui visent à faire émerger des idées et des pratiques nouvelles en matière de mix énergétique durable, valorisant les richesses d'origine renouvelable.

Contact presse : Fanny Molenat 06.45.31.78.23 / [fanny.molenat@chadasaygas.fr](mailto:fanny.molenat@chadasaygas.fr)